



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Affaire suivie par :
Geetruï BLANCQUAERT
Pôle patrimoines / Service régional de l'archéologie
Tél : 03 26 70 29.40
Courriel : geetruï.blancquaert@culture.gouv.fr
Réf : SRA/23/GD/GG/000562

Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

à

DREAL GRAND EST – UD 51
Subdivision Marne 2
ud51.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Châlons-en-Champagne, le 26/09/2023

Pétitionnaire : PARC EOLIEN DE LA FERME DES MOUTONS
Lieu d'exécution projeté : Vanault-le-Châtel (51330) – 1 place de la mairie
Projet : Projet éolien terrestre
N° d'AIOT : 0100029822

VU le Code de l'urbanisme ;
VU le Code de la construction et de l'Habitation ;
VU le Code du patrimoine ;

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier en objet ne sera assorti d'aucune prescription en matière d'archéologie.

Je me permets de vous rappeler que toute découverte fortuite de vestiges pouvant intéresser l'archéologie doit être déclarée immédiatement au maire de la commune, qui doit le transmettre sans délai au Préfet et ce conformément à l'article L.531-14 du Code du patrimoine.

Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Thierry Bonin